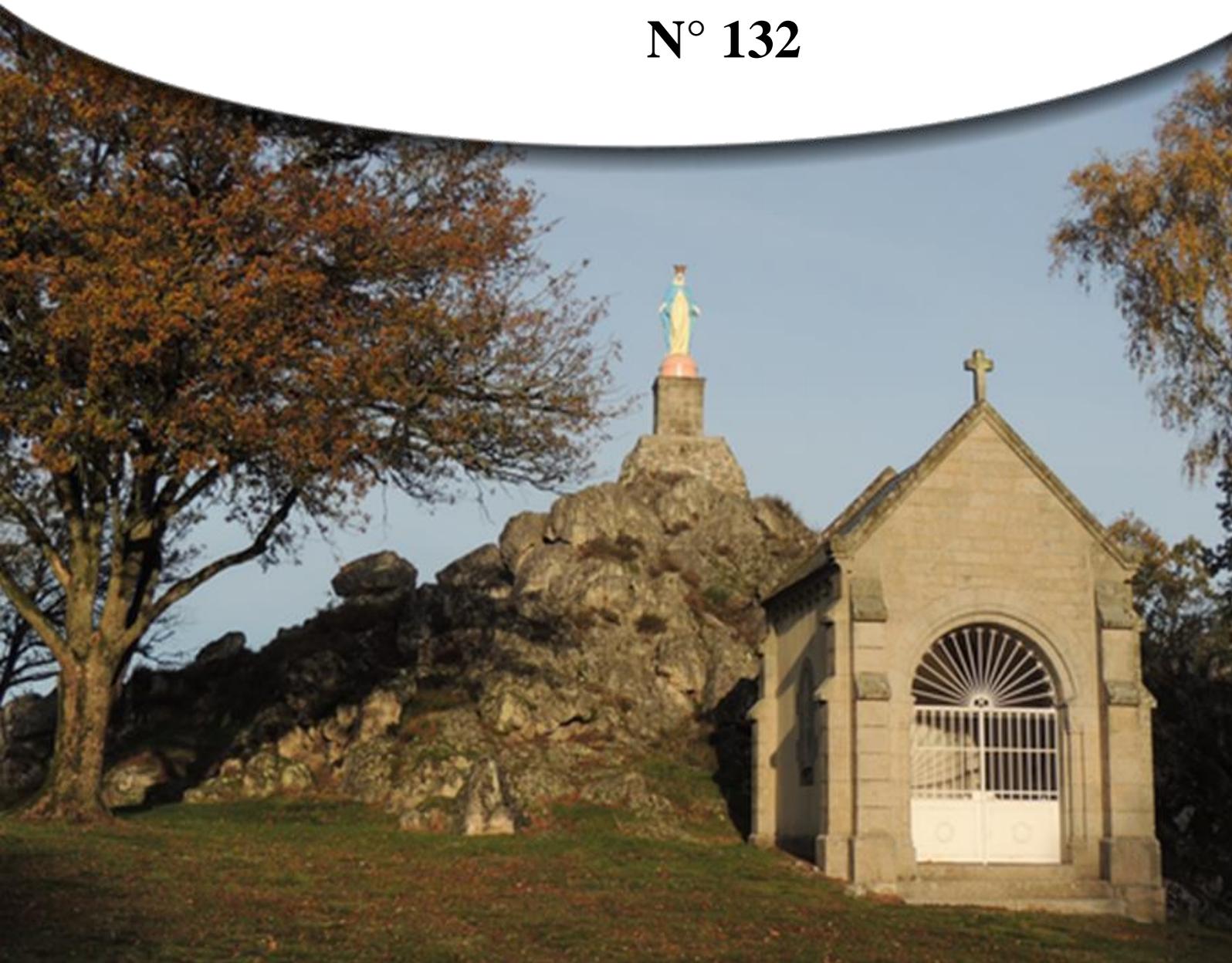


Bulletin municipal Roches

N° 132



Sommaire

Actualités de la commune	p. 3	Les associations	P. 9
Infos utiles	p. 5	Infos pratiques	p. 12
L'école	p. 8		



C'est un honneur de m'adresser à vous en ce début d'année 2021 et de vous présenter mes vœux dans les pages du petit rochois revisité par une équipe de journaliste dynamique. Dans quelques mois ce mode d'information sera complété par un site internet sur la commune de Roches.

2020 laissera des traces dans les mémoires mais il est urgent de passer à autre chose, même s'il faut encore subir un confinement, l'espoir est là avec le vaccin.

Dans cette tourmente, avec un début de mandature chaotique, nous avons fait avancer quelques projets :

- ✚ Informatisation complète des écoles et dotation de nouveaux matériels informatique.
- ✚ Fin du chantier d'enfouissement du réseau électrique du bourg et modification d'une partie de l'éclairage public.
- ✚ Réfection de plus de 4 kms de route prévu fin 2019.
- ✚ Le carrefour des Brnauds est enfin terminé ; il aura fallu quatre ans.

Bien que la conjoncture ne soit pas idéale, 2021 devrait voir :

- ✚ La livraison de nouveaux bancs pour l'église.
- ✚ La création d'un site internet sur la commune de Roches.
- ✚ La création d'un circuit terra aventura en association avec Châtelus-Malvaleix.
- ✚ La réfection de 3,5 kms de route.
- ✚ Le changement du photocopieur de l'école.
- ✚ Et bien sur la construction de la salle socio-culturelle.

N'oublions pas qu'il faudra financer l'impact de la Covid 19. En 2020 nous avons investi plus de 1000€ en matériel et produits de désinfection ; ainsi que 150 heures supplémentaires pour l'entretien sanitaire des écoles et des locaux publics.

En ce début d'année il nous faut mettre en place un protocole sanitaire dans notre école, supportable par tous les intervenants, et pérenne au grès des décisions nationales tout en protégeant un maximum le monde éducatif et les enfants.

Pendant ces périodes difficiles le conseil municipal et moi-même restons à la disposition de tous.

Le personnel de la commune met tout en œuvre pour aider les plus démunis et ceux qui sont dans le besoin. Il faut rester solidaire et veiller sur nos anciens.

Je tiens à vous présenter, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, tous mes vœux de bonheur et de santé.

Information sur la construction et l'aménagement de la salle socio-culturelle de la commune de Roches.

Notre projet a vu le jour en observant l'évolution de la commune depuis quelques années:

- 1) Fermeture du dernier commerce de proximité de la commune: Le bar restaurant tabac, sans repreneur.**
- 2) Manque de locaux pour accueillir la dizaine d'associations communales avec une salle polyvalente en deux parties dont une inaccessible aux handicapés.**
- 3) La vente d'une grange située au centre du bourg et donnant un accès conséquent à une parcelle qui appartient à la commune.**

En mettant sur pied ce grand projet nous souhaitons atteindre plusieurs objectifs.

- 1) Donner aux habitants du nord creusois, une salle pouvant recevoir 200 personnes avec une grande scène et tous les équipements nécessaires aux animations. Cette salle sera disponible pour les Rochois mais aussi pour les habitants et les associations des autres communes de la région.**
- 2) Mettre une salle accessible à tous, de plein pied avec accès à un grand parking.**
- 3) Libérer l'ancienne salle avec cuisine et bar pour installer un multi-service bar restaurant, presse, tabac, etc. Cet ensemble sera exploitable immédiatement.**

Notre nouvelle salle, en plus de servir aux particuliers, sera l'écrin que mettra en valeur les prestations des diverses associations de la commune.

- + Le comité des fêtes : Bal, repas dansants, spectacles**
- + La Banda de Roches: Concerts, chorale**
- + Les loisirs créatifs : Expositions**
- + Le club de football Roches/Bétête : Repas, soirée dansante, loto, concours de belote.**
- + 1-2-3 École : Exposition scolaire, Spectacle de Noël et de fin d'année**
- + Les jeunes agriculteurs : Assemblée générale, Repas dansant**
- + La société de chasse : Assemblée générale et repas**
- + La savate rochoise : Compétition et démonstration**
- + Le club de randonnée : Assemblée générale**
- + Le cinéma itinérant: Projections régulières**
- + APAJH : Soirées et animations**

Nous tenons aux principes de cette salle socio-culturelle pour promouvoir d'autres formes de culture.

- Théâtre
- Chant
- Peinture
- Conférences

Ce projet ne peut voir le jour que dans certaines conditions.

- ❖ *Ce projet a été mis sur pied grâce au legs d'un habitant de la commune.*
- ❖ *Il nous incombait de l'investir dans un projet durable pour la population Rochoise.*
- ❖ *Le conseil municipal ne souhaitait pas endetter la commune et a refusé le recours aux emprunts.*
- ❖ *De contraintes techniques en report, je n'ai lancé l'appel d'offres qu'en fin d'année 2020.*
- ❖ *La covid 19 et la situation économique ont fait augmenter de 20% les prévisions les dépenses.*
- ❖ *Depuis plusieurs semaines nous travaillons avec les entreprises, l'architecte et les bureaux d'études sur des économies substantielles sans toucher à l'âme du projet aussi bien technique qu'architectural.*

Malgré tout cela je sollicite tous les organismes qui seraient capable de nous venir en aide (Europe, Etat, Région, Département, Communauté de commune...).

Et je tenais à vous informer de l'évolution du projet.

Le conseil municipal remercie chaleureusement Mr et Mme Moinsault – Jamet qui ont offert le sapin installé au centre bourg et permis d'égayer nos fêtes de fin d'année.

Mairie

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi de 13h à 17h

Mercredi de 13h30 à 17h30

Adresse :

9 rue du marbre - ROCHES

Tél : 05 55 80 73 69

E-mail : mairiederoches.23@orange.fr

Le maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

- **SITE INTERNET de la mairie** : en construction

• DEMANDES DE TELEPROCEDURES :

A réaliser depuis :

www.service-public.fr

- Les demandes d'actes d'état civil
- Changement de coordonnées
- Inscription sur liste électorale
- Déclaration d'ouverture de chantier

(service de l'eau)

Vous désirez faire installer un nouveau compteur d'eau contactez le

05 87 23 10 00

Vous constatez une fuite avant votre compteur d'eau ou vous avez besoin d'un renseignement sur votre facture ...

Adressez vous au :

Service d'intervention 24h/24

CISE – SAUR

Zone industrielle des Varennes

23000 GUERET

Tél : 05 87 23 10 09



- Accueil pour signaler un dérangement sur une ligne téléphonique (7j/7 24h/24)

- Particuliers : 1013,
- Professionnels : 1015,
- Entreprises : 1017,
- Par internet : 1013.fr

- Renvoi sur une autre ligne, divers services : 3000

- Assistance technique pour les particulier : 3900 et le professionnels : 3901

- Renseignements téléphonique : 118712

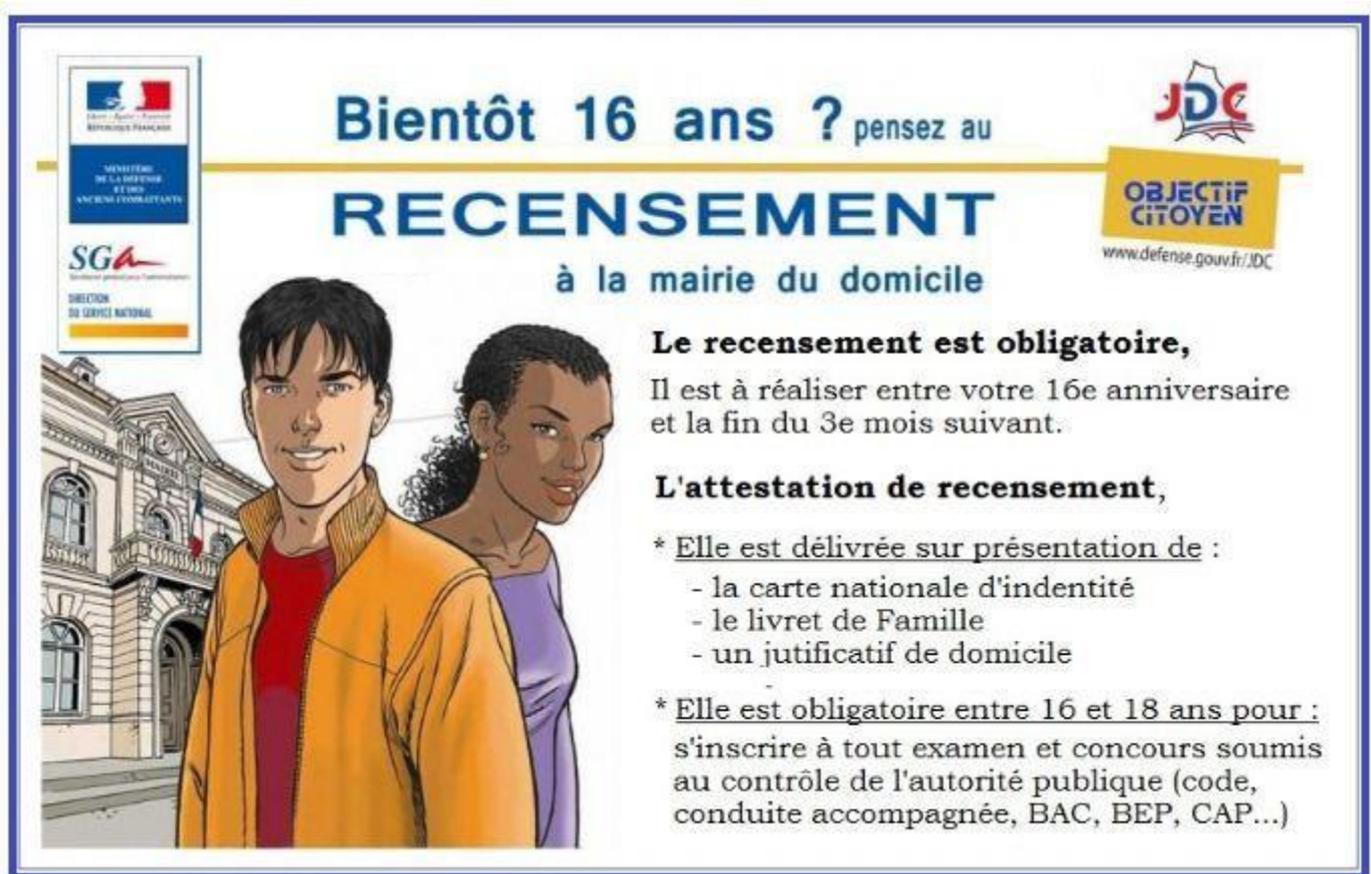
- Accueil commercial

- Particuliers : 1014,
- Professionnels : 1016,
- Entreprises : 0800302010

Ouverture aux jours et heures de la mairie

Un dépôt de la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Creuse est à votre disposition, vous pouvez emprunter gratuitement livres, CD et cassettes. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, un portage à domicile peut être mis en place. Des livres en anglais sont également disponibles.

Recensement militaire



The poster features a central illustration of a young man and woman standing in front of a town hall. The man is wearing a yellow jacket over a red shirt, and the woman is wearing a purple top. The background shows a classical building with a clock tower.

Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Logos: République Française, Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, SGA, Direction du Service National, JDC, Objectif Citoyen, www.defense.gouv.fr/JDC

Inscription sur les listes électorales

En 2021 auront lieu les élections Régionales et Départementales. Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. **Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de leurs 16 ans.**

L'inscription peut se faire tout au long de l'année en mairie ou en ligne. Cette

démarche doit être effectuée au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour du scrutin.

Pièces à fournir pour s'inscrire :

- Une pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- Le document Cerfa n° 12669*02 (citoyens français) ou Cerfa n° 12670*02 et/ou n° 12671*02 (citoyens européens)

Référents accueil nouveaux arrivants

Ce sont des élus, des habitants, des acteurs de la vie locale qui se mobilisent pour répondre au mieux à vos questions et faciliter votre installation. Pensez à vous faire connaître auprès de votre mairie pour être mis en lien avec vos référents.

N'hésitez pas à les solliciter !

 **Didier Thévenet** : Maire de Roches
- Tél : 06 70 35 78
Mail : didier.thevenet@laposte.net

 **Ludovic Patard** : Adjoint
- Tel: 06 81 38 88 49
Mail : l.patard@free.fr

 **Léa Bathier** : Conseillère
- Tel : 06 76 68 52 03
Mail : leatoundu23@yahoo.fr

 **Sylvie Martin** Résidente
- Tel : 06 63 08 54 57
Mail : jacky.martin227@orange.fr

Un livret d'accueil est disponible en mairie.

Pour continuer leur travail sur l'hommage à Samuel PATY, les élèves de la classe de C.P./C.E.1 ont poursuivi leur réflexion en E.M.C. (Enseignement Moral et Civique) sur la **liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité** et ils ont présenté leur travail à Monsieur le Maire de Roches et à Madame la D.D.E.N.



Voici quelques éléments de leur réflexion.

Qu'est-ce que la liberté ?

C'est la liberté d'aller où l'on veut, d'aller se promener.
On est libre d'aller à l'école pour travailler et apprendre.

Qu'est-ce que la liberté d'expression ?

C'est la liberté de donner la parole aux autres : cela leur permet de s'exprimer, de dire ce qu'ils savent.
C'est la liberté de parler, sans dire de gros mots ni d'insultes.

Qu'est-ce que l'égalité ?

Nous sommes tous égaux, nous sommes tous réunis.
Même si nous portons des lunettes, si nous n'avons pas la même couleur de peau, si nous sommes petits, grands, gros, maigres, nous sommes tous égaux et nous jouons ensemble.
Les filles et les garçons ont les mêmes droits.

Qu'est-ce que la fraternité ?

Nous prenons soin des autres, nous jouons ensemble. Nous pouvons aider les autres à faire leur travail, partager notre goûter, le matériel scolaire.
Nous pouvons aider les enfants handicapés en leur ouvrant la porte.

Qu'est-ce que la laïcité ?

Il existe plusieurs religions, mais aucune n'est enseignée à l'école de la République.
C'est moi qui décide si je crois en Dieu, personne n'a le droit de choisir à ma place.

✿ Association Rochoise du Loisir Créatif



Je souhaite aux adhérentes, aux Rochois et aux Rochoises mes vœux les plus sincères pour cette année 2021 qui s'ouvre devant nous, qu'elle vous apporte épanouissement, bonheur et succès dans tout ce que vous entreprendrez.

Il est sûr que cette nouvelle année nous amènera son lot de défis, mais j'espère que nous pourrons bientôt nous retrouver dans nos locaux et dans les différentes manifestations organisées par les associations de notre commune.

Prenez bien soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

La présidente

✿ La Savate Rochoise

La Savate Rochoise



vous adresse ses meilleurs vœux pour 2021.



Administration : 05 55 41 86 00

Fax : 05 55 41 86 01

Production/commercial : 05 55 41 86 03

Abattoir de volailles : 05 55 41 86 02

Blanchisserie : 05 55 81 94 26

Conditionnement : 05 55 41 86 00

Couture : 05 55 41 86 00

Espaces verts : 05 55 41 86 00

Pépinière : 05 55 52 39 57

Elevage de volailles Ferme de Bagnat :

05 55 80 82 77

06 64 99 29 14

Mail : esat.lam@apajh23.com

Site web : esat-apajh23.com



Bonjour à toutes et tous,

Ce début d'année a des airs de déjà vu, et ressemble étrangement à son aînée 2020. Mais super vaccin arrive pour nous sauver. Gardons le moral car nous pouvons travailler, faire ses courses, dormir. Quant au reste nous pouvons nous taper sur le ventre ce n'est pas essentiel.

Les dernières nouvelles de la banda :

.....
.....
.....

Heu, rien de rien, comme vous avez pu le comprendre pas de répétition, pas de sortie, donc rien à écrire, voilà tout est dit.

Sur ces entrefaites, la Banda de Roches vous souhaite de passer une agréable année 2021 en espérant se revoir bientôt afin de partager des moments festifs & conviviaux et de reprendre une vie normale.

Les Co-Présidents



Souvenirs de 2018





UNION SPORTIVE BETETE ROCHES

La saison 2020 2021 s'est interrompue le 25/ 10 par une large victoire 14 à 0 contre Ahun ce qui nous confortait à la première place de notre poule et laissait augurer une très bonne saison mais c'était sans compter sur la COVID qui a coupé notre élan. En espérant que le championnat puisse reprendre en cours de saison.

Nous tenons à remercier tous nos fidèles annonceurs qui nous ont soutenu pour l'élaboration de notre calendrier 2021 ainsi que tous ceux qui lui ont réservé le meilleur accueil.

L'Union Sportive Bétête Roches vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 en espérant vous retrouver bientôt autour du stade en attendant prenez bien soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Maison de services au public (MSAP)

Place de la fontaine - 23220 Bonnat

Tél : 05 55 62 85 04 – E-mail : msap.bonnat@orange.fr

Suite au Covid -19

pensez à prendre rendez-vous

La Maison de services au public est une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique et qui regroupe en un même lieu plusieurs services. Elle est animée par un agent qui assure un accompagnement de premier niveau et qui est pour cela formé par les partenaires du lieu. L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants

d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement... L'agent de la MSAP ne sait pas tout mais fera son possible pour répondre au mieux à vos attentes, vous informer et vous orienter



VIOLENCES CONJUGALES ET INTRA-FAMILIALES

Les forces de l'ordre restent mobilisées

COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

Les victimes peuvent se rendre en pharmacie pour donner l'alerte ou demander de l'aide.

Evolis 23

Ligne info Déchets : 05 55 89 86 06 ou www.evolis23.fr

Les calendriers de collecte des déchets sont disponibles sur le site internet d'Evolis 23, un exemplaire est inclus à la fin du bulletin municipal.



Déchetterie Genouillac

COVID-19 : Les horaires des déchèteries sont aménagés (couvre-feu). Merci de respecter les gestes barrières lors de votre venue en déchèterie.

Le port du masque est obligatoire. Le nombre de véhicules sur le site étant limité, les usagers doivent attendre dans leur voiture.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	14h-17h45	14h-17h45		14h-17h45	14h-17h45

Accès gratuit pour les particuliers

Accès réglementé pour les professionnels

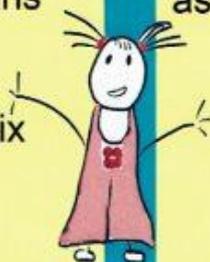
Loulou BUS

HALTE GARDERIE ET RAM ITINERANTS

06 68 73 30 35 – louloubus@orange.fr

HALTE GARDERIE
enfants de 2,5 mois à 4 ans

de 9h à 17h
Lundi : Châtelus-Malvaleix
Mardi : Mortroux
Jeudi : Bonnat



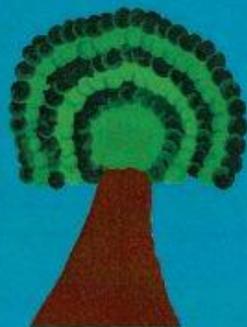
RAM

assistantes maternelles et parents
de 9h à 12h
Mercredi : Jalesches
Vendredi : Moutier-Malcard
de 9h à 17h
Lundi : Châtelus-Malvaleix
Mardi : Mortroux
Jeudi : Bonnat

Loulou CRECHE

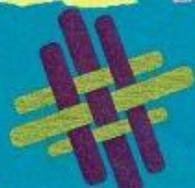
MICROCRECHE

05 44 30 02 04 – louloucreche@orange.fr



MICRO-CRECHE
enfants de 2,5 mois à 4 ans

de 7h30 à 18h30
à Genouillac
12 vieille route



Services Petite Enfance
Portes de la Creuse en Marche



Repas à domicile

Service de Repas à Domicile

Service de Repas à Domicile - A.D.P.B.C.



1, place de l'église
23350 GENUILLAC
☎ : 05.55.62.80.92.
☎ : 06.16.70.50.57.

Un service simple à mettre en place !!

Pour qui ?

Le service de portage de repas à domicile est à la disposition de tous, Sans condition d'âge, ni de situation.

Facile, rapide !

Vous pouvez bénéficier de ce service sur simple demande téléphonique. Sa mise en place ne demande que 48 heures, pour la durée de votre choix.

Pratique !

Un repas peut vous être livré pour chaque jour de la semaine ou seulement pour les jours de votre choix.

Souple !

Vous pouvez interrompre la livraison, définitivement ou provisoirement, sur simple appel téléphonique. Une seule obligation, nous prévenir 48h à l'avance pour toute modification.



Des repas de qualité

Nos repas sont cuisinés par un restaurateur-traiteur local : "La Table de mon Grand-Père" de Genouillac. ils se composent :

- D'un déjeuner complet avec entrée, plat de viande ou poisson avec légumes, fromage et dessert
 - D'un supplément pour le dîner : potage (l'hiver) ou crudités (l'été).
- Certains régimes (sans sel, sans sucre, ...) peuvent être respectés et les repas hachés si nécessaire.

Le conditionnement

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité alimentaire, les repas sont conditionnés en barquettes soudées micro-ondables. Leur contenu peut aussi être réchauffé de manière traditionnelle.

Les livraisons

Elles ont lieu en matinée, à des jours et des plages horaires fixes.

Tarifs

- 8 euros le repas

Prévention des

maladies vectorielles à tiques :



Se protéger des tiques, porteuses de nombreuses maladies, est une priorité.

A l'extérieur, portez des vêtements longs et clairs (manches longues, chaussures fermées, chapeau), utilisez des répulsifs et traitez les animaux domestiques. Inspectez-vous minutieusement après chaque sortie. Attention, les tiques peuvent être très petites. Pensez au dos et au cuir chevelu. N'utilisez qu'un tire-tique (disponible en pharmacie ou vétérinaire) pour les enlever ; ne mettez aucun produit comme l'éther, l'alcool ou la vaseline. Puis désinfectez la plaie. Surveillez l'endroit de la piqûre pendant au moins 1 mois. Consulter un médecin en cas d'érythème migrant (tache rouge qui n'apparaît que moins d'une fois sur deux), de symptômes grippaux, et/ou de douleurs inexplicables.

Conseil utile : notez la date de piqûre et photographiez tout symptôme dermatologique.



Vous pouvez déclarer toute piqûre de tique grâce à l'**application Citique** :

Signalement-Tique est une application disponible gratuitement pour les smartphones [ios](#) et [android](#) ainsi que [via son site internet](#). Mise en service par l'[Inra](#), l'[Anses](#) et le [ministère des Solidarités et de la Santé](#), elle permet de signaler rapidement aux scientifiques les piqûres de tiques, qu'elle soient repérées sur un humain ou un animal. En outre, **après avoir signalé une piqûre de tique**, l'application vous permettra d'envoyer la tique au laboratoire pour analyse. Cette tique sera conservée dans une tiquothèque, collection unique en France, mise à la disposition de tous les chercheurs partenaires du projet.

<https://www.citique.fr/signalement-tique/> Et pour déclarer sur internet (pour ceux qui n'ont pas de smartphone) : http://ephytia.inra.fr/fr/P/159/Signalement_TIQUE

L'**association France Lyme, association de lutte contre les maladies vectorielles à tiques, est une association nationale loi 1901 reconnue d'intérêt général et agréée par le Ministère de la Santé**. Elle organise de la prévention pour tous les publics, et soutient et conseille les malades. Site internet : <https://francelyme.fr/site/> La **Section Creuse de France Lyme**, créée en mai 2017, propose des actions de prévention et organise des permanences, conférences, stands de prévention, etc. Pour toute information, contact uniquement par mail à :

creuse@francelyme.fr Pour nous faire un don : <https://www.helloasso.com/associations/association-france-lyme/collectes/section-limousin>

Les vidéos de nos conférences et interviews médias sont disponibles sur Youtube (chaîne "Section Creuse de France Lyme")

BRÈVE PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE STATISTIQUES SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE

Février 2021



Entre février et avril 2021, l'Insee réalise **une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages**. Inscrite dans un dispositif statistique européen, cette enquête aborde des thèmes variés : les ressources et les charges des ménages, les conditions de vie, l'emploi, la formation, ou bien encore la santé et le bien-être des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Certains ont même déjà participé aux collectes précédentes et connaissent bien le dispositif, car cette enquête se déroule sur plusieurs interrogations.

Si vous faites partie des ménages enquêtés, vous recevrez une lettre-avis et un enquêteur de l'Insee vous contactera pour convenir d'un rendez-vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour en savoir plus et télécharger les visuels associés à cette enquête :
<https://insee.fr/fr/information/4230346>



Plateforme Territoriale de
Rénovation Énergétique

**Le SDEC et ses partenaires
à vos côtés
pour vous accompagner
dans la transition énergétique**



RENO23 est un service développé par le Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) par le programme SARE (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) du Ministère de la Transition Écologique.



PAYS CREUSOIS

Ce dispositif est co-animé avec le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement des Pays Creusois en charge du programme d'animation, de communication et de sensibilisation et en partenariat avec les acteurs locaux de la rénovation énergétique (Communautés de communes, Creuse Habitat...).

RENO23 ESPACE CONSEIL



contact

RENO23

05 55 51 03 39

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi à Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 9h à 12h

renov23@sde23.fr

Formulaire de contact disponible sur le site :

www.sde23.fr

(Accès : <Je suis un particulier>)



11 av. Pierre Mendès France
23000 Guéret

Calendriers de collecte des ordures ménagères :

Lieux dits : Barbançais, Bazanges, Le Bourg, Braconnais, Courjat, Galaffre, La Chapelle Malvalaise, La Peyrelle, Le Bourliat, Le Mas, Les Boueix, Les Buiges, Les Moulins, Les Périllaux, Les Planchettes, Montagaud, Rioux.

TOURNÉE : 118012 / 218030

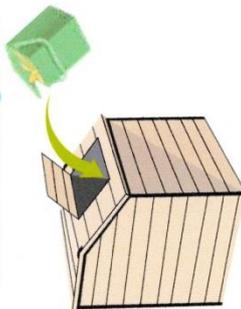
CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 04/01/2021

COLLECTE DÉCHETS RECYCLABLES
LUNDI
tous les 15 jours

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES
LUNDI
tous les 15 jours

Pour réduire ma poubelle d'ordures ménagères...



...je composte

Et je retrouve tous les gestes sur la prévention des déchets sur www.evolis23.fr

JANVIER 01							FÉVRIER 02							MARS 03							AVRIL 04						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	31	1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	29	30	31	1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31					26	27	28	29	30		

MAI 05							JUIN 06							JUILLET 07							AOÛT 08						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	1	2	31	1	2	3	4	5	6	28	29	30	1	2	3	4	26	27	28	29	30	31	1
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	
31														30													

SEPTEMBRE 09							OCTOBRE 10							NOVEMBRE 11							DÉCEMBRE 12						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5	27	28	29	30	1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31		

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Reportez-vous au calendrier ci-dessus.

Calendriers de collecte des ordures ménagères :

Lieux dits : Fougerolles, La Vergnolle, Le Betoulet, Le Rebeyret, Les Vergnes, Leyraud, Marsant, Peufuret, La Pierre des Fées, Prenède, Réjoint, La Tuilerie, Vieilleville.

TOURNÉE : 117010 / 218030

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 04/01/2021



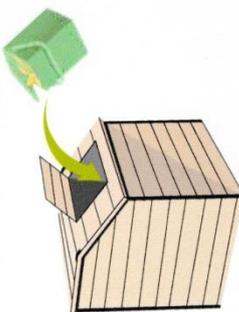
COLLECTE
DÉCHETS RECYCLABLES

LUNDI
tous les 15 jours

COLLECTE
ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI
tous les 15 jours

Pour réduire
ma poubelle
d'ordures ménagères...



... je composte

Et je retrouve tous les gestes
sur la prévention
des déchets sur
www.evolis23.fr

JANVIER 01						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 02						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS 03						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL 04						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 05						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN 06						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET 07						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT 08						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE 09						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE 10						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 11						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE 12						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Reportez-vous au calendrier ci-dessus.

Calendriers de collecte des ordures ménagères :

Lieux dits : Bagnat, Boursolles, La Coffrette, La Cube, La goutte aux bœufs, La Villatte, Les Brnauds, Les Fourgnières, Les Mégrets, Les Razets.

TOURNÉE : 118015 / 218030

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS

À PARTIR DU 04/01/2021



COLLECTE
DÉCHETS RECYCLABLES

LUNDI

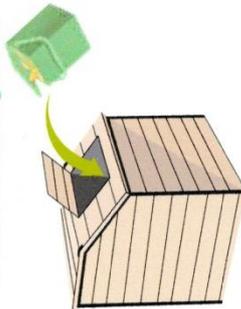
tous les 15 jours

COLLECTE
ORDURES MÉNAGÈRES

JEUDI

tous les 15 jours

Pour réduire
ma poubelle
d'ordures ménagères...



... je composte

Et je retrouve tous les gestes
sur la prévention
des déchets sur

www.evolis23.fr

AVRIL | 04

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MARS | 03

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER | 02

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

JANVIER | 01

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT | 08

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

JUILLET | 07

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN | 06

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI | 05

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

DÉCEMBRE | 12

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE | 11

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE | 10

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
27	28	29	30	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SEPTEMBRE | 09

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Si la collecte tombe un jour férié, elle est repoussée. Reportez-vous au calendrier ci-dessus.



URGENCES

S.A.M.U. : 15

Police secours ou Gendarmerie : 17

Urgences sourds et malentendants : 114

Médecin de garde : 05 55 41 82 02

ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/

Pharmacie de garde : 3237 ou www.3237.fr

Chirurgien dentiste de garde : 15

ou www.allo-medecins.fr/23-Creuse/

Centre antipoison : 0561777447

Enfants disparus : 116 000

DÉPANNAGE

Enedis : 09 72 67 50 23

G.R.D.F. : 0800 47 33 33

SAUR : 05 87 23 10 09

INFO SERVICE

Mairie : 05 55 80 73 69

MSAP : 05 55 62 85 04

Infirmiers Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 74 79

École de Roches : 05 55 80 81 38

École de Ladapeyre : 05 55 80 81 84

Collège Châtelus-Malvaleix : 05 55 80 70 14

Aide à domicile :

Choisir de vivre à domicile : 05 55 62 80 72

Soins infirmiers à domicile : 05 55 80 84 51

GENDARME A L'AUBE	CHAUDE DANS L'ARÈNE	TEXTILE ÉDENTÉ	LIMON	À DISPOSI- TION DE L'ARMÉE JEU
LIVRE PESANT D'OR			MESSAGE RADIO DIPLOME	
			IDIOT METTRE DE L'ODE	
PAPE INNOCENT GÉNIE				RICHESS DIVAGUER
				EN PLEIN COEUR
HÉROS BIBLIQUE SOLDAT		FAUTE DE BALLE	SOUVERAIN TROIS SUISSES	
	FIN DU JOUR	LIPPES RÈGLE		
DÉCISION DE JUSTICE				ELLE CONNAÎT LA MUSIQUE
			VIVES EAUX	

